

Le domaine lausannois de Rovéréaz devient un laboratoire sociopédagogique et bio

La ferme se mue en collectif

SOPHIE DUPONT

Lausanne ► Devant les bâtiments imposants du domaine agricole de Rovéréaz, propriété lausannoise, quelques poules picorent et une machine agricole semble attendre d'être mise en marche. C'est ici qu'un collectif nourrit un rêve un peu fou: redonner vie au domaine, en mêlant agroécologie, pédagogie et insertion sociale, tout en assurant sa rentabilité.

Un droit de superficie d'une durée de 30 ans est sur le point d'être signé avec la ville de Lausanne. Les autorités ont été séduites par le projet de reconversion de la ferme, exploitée pendant une génération par l'agriculteur et élu UDC Jean-Luc Chollet. Elles comptent sur le collectif pour contribuer à alimenter les cantines scolaires et crèches.

Une utopie qui germe

Depuis le début de l'année, les six membres «collectif Rovéréaz» font germer leur utopie. «Nous voulons être un trait d'union entre la ville et la campagne, mais aussi entre les quartiers voisins de Chailly et des Boveresses, l'un cosu, l'autre populaire», esquisse Elise Magnenat, au milieu du potager en permaculture, première réalisation du collectif. Cet espace de 1300 m² né ce printemps a été conçu avec l'association Permaculture étudiantine lausannoise (PEL) et les habitants du quartier. «C'est un lieu de rencontre accessible à tous, où l'on peut expérimenter et faire des erreurs», explique le membre du collectif, animatrice socioculturelle.

Les deux chantiers participatifs organisés ce printemps ont été pris d'assaut. «En voyant que 150 personnes avaient répondu au premier appel en quelques jours, nous avons paniqué. Comment allions-nous occuper tous ces gens en un week-end?»

Pierres sèches en spirale

Le pari semble réussi. Les installations du potager témoignent de nombreuses heures de travail. Des buttes surélevées, retenues par des branches tressées, permettent de jardiner sans se baisser. A côté, des plantes médicinales sont disposées en un



Parmi les membres du collectif, deux agriculteurs prennent soin du domaine de Rovéréaz. KEYSTONE

immense mandala. Enfin, des constructions de pierres sèches en spirale qui dominent le jardin s'élèvent pour offrir un abri à des plantes aromatiques de milieux variés. Des toilettes sèches et un four à pain en argile et paille complètent l'œuvre des volontaires.

«C'est un lieu de rencontre qui est accessible à tous»

Elise Magnenat

Tous les lundis, le jardin propose un accueil libre aux jardiniers en herbe, qui arrosent, plantent et récoltent le fruit de leur travail. Le collectif cherche à sensibiliser tous les publics. «Nous avons accueilli une équipe

de migrants de l'Evam (Etablissement vaudois d'accueil des migrants, ndlr), et des mesures de réinsertion sociale ont déjà démarré», illustre Elise Magnenat. Depuis ce printemps, le collectif croûle sous les demandes de visites.

Deuxième volet du projet, la production agricole démarrera en douceur cet automne, avec un hectare de maraîchage. Au total, les 26 hectares du domaine accueilleront en outre des grandes cultures (blé, colza, etc.) et des vergers. Dès la rentrée, les crèches pourront expérimenter le potager. La salle où le couple Chollet accueillait déjà des classes, sera rénovée. A long terme, le collectif veut créer un café paysan et un marché.

«Je ne sais pas encore si tout est réalisable, mais en voyant l'enthousiasme de la population, je suis persuadée que nous allons

dans la bonne direction», juge Elise Magnenat. Pour l'animatrice, les compétences diversifiées des membres du collectif – deux agriculteurs, deux travailleurs sociaux, un ingénieur en environnement et un commercial – font sa force. «Mais cela implique aussi beaucoup de réunions», sourit-elle. Même si les domaines de travail sont divisés, tout se discute.

Incertitudes à lever

Avec son concept novateur, le collectif fait face aux incertitudes de l'administration. «Nous voulons créer une société anonyme qui rassemblerait toutes les parties du projet, elles-mêmes indépendantes. La SA serait signataire du droit de superficie», explique Elise Magnenat. L'attente d'une réponse de la commission foncière cantonale bloque une partie des projets.

Les bâtiments devraient être acquis pour une somme symbolique, mais leur vétusté nécessite des investissements évalués à plusieurs millions de francs. L'ancienne étable fera place au stockage des produits, au marché et au café paysan. L'appartement de dix pièces, énergivore, sera transformé en trois logements qui accueilleront une partie des membres.

Le collectif compte financer les travaux grâce au soutien d'investisseurs, par du financement participatif et des fonds propres. L'exploitation vivra de la vente de ses produits agricoles et des mandats sociaux. Elle bénéficiera en outre des paiements directs fédéraux. |

► Le 24 et 25 septembre, la ferme de Rovéréaz organise une fête des récoltes ouverte à tous, avec visite guidée du jardin et repas.

Cinq tortues rares ont été délivrées des casseroles

Chavornay ► Cinq tortues rares ont échappé de justesse aux casseroles chinoises pour trouver refuge en Suisse. Confisqués à la douane hongkongaise en décembre 2014, les reptiles ont finalement intégré le centre PRT (Protection et récupération des tortues) de Chavornay.

Au départ, les douaniers de Hong Kong avaient fait obstacle à l'importation illégale de 39 tortues de l'espèce *Geoclemys Hamilltonii* destinées à être mangées, a précisé hier le centre Emys dans un communiqué. Ces animaux figurent parmi ceux considérés comme les plus en danger d'extinction, selon la convention sur le commerce des espèces menacées (CITES).

Sachant que ces tortues proviennent naturellement du Pakistan, de l'Inde et du Bangladesh, mais ne connaissant pas leur lieu d'origine exact, les autorités hongkongaises n'ont pas pu les relâcher dans la nature. Les spécimens pourraient avoir été en contact avec d'autres reptiles, d'où un risque de transmission de parasites et de maladies.

Les tortues se sont retrouvées en attente d'hébergement. Fin juin 2016, à l'initiative de la Turtle Survival Alliance (TSA), elles ont été emmenées aux Pays-Bas. On les a alors distribuées dans toute l'Europe à des participants au Studbook, le programme pour la conservation de l'espèce. En Suisse, le centre Emys a accueilli un mâle et quatre femelles.

Le centre PRT de Chavornay accueille environ 1300 tortues, selon son site internet. Il se trouve à la limite de ses capacités, alors que le nombre de pensionnaires continue de croître. La construction d'un nouveau centre Emys à proximité, avec une capacité d'hébergement pour 4000 à 5000 tortues, est prévue. **ATS**

VEVEY

CINÉ GRATUIT SOUS LA GRENETTE

Le festival «Ciné gratuit» prend ses quartiers sous la Grenette à Vevey. Jusqu'au 17 août, six films militants seront projetés en plein air, mais à l'abri des caprices de la météo. **ATS**

Les enseignants sont épuisés

Retournée scolaire ► Le Syndicat des enseignants romands (SER) s'inquiète de la surcharge administrative dans la profession et de l'épuisement de ses membres, à la veille de la rentrée scolaire. Il a décidé de réaliser une étude sur l'état de santé du corps enseignant.

«Il est temps que les autorités cessent de faire la sourde oreille», a déclaré Samuel Rohrbach hier devant la presse à Lausanne. Selon lui, les causes de l'épuisement des enseignants sont diverses et face à leur multiplication, de nombreux professionnels de la formation sont à bout de souffle.

Le Jurassien de 44 ans, qui remplace depuis août à la présidence du SER le Genevois Georges Pasquier, parti à la retraite, a dénoncé l'inflation des tâches administratives. «Les enseignants se plaignent de plus en plus», assure-t-il.

De la gestion des élèves à celle

des crayons, tout est contrôlé, analysé et «formularisé». Conséquence, le temps légitimement dû à l'élève est de plus en plus rogné par des impératifs bureaucratiques. Les enseignants sont installés dans un rôle d'exécutant incompatible avec la liberté professionnelle nécessaire à ce métier, déplore Samuel Rohrbach.

Le président du SER tord le cou au «fantasme» des treize semaines de vacances de l'enseignant. «Des enquêtes montrent clairement qu'il n'y a pas autant: le nombre de semaines de vacances se situe entre 5,4 et 6,5, celui des heures oscille entre 1850 et 1950, mais approche souvent les 2000 au vu de l'augmentation des tâches administratives.»

Depuis 2007, la légitime prise en compte des élèves à besoins particuliers demande une implication chronophage et énergivore des enseignants. **ATS**

Un policier blessé dans un foyer

Asile ► Un policier a été blessé mardi vers midi lors d'un contrôle dans un centre pour requérants d'asile à Lausanne. L'agent a été projeté à terre puis frappé par un Camerounais de 25 ans qui a été arrêté peu après.

Une patrouille de la police municipale a été appelée au centre d'accueil pour migrants de Vennes où un individu agité était signalé. Il prétendait vouloir rendre visite à un ami et s'était vu refuser l'entrée par un membre du personnel.

Lors du contrôle, les agents ont découvert un sachet de marijuana dans les effets de l'individu. Oppositionnel durant toute l'intervention, selon le communiqué de police, il a tenté de prendre la fuite. Retenu par les policiers, il s'est montré violent. Il a notamment projeté un agent au sol avant de lui asséner un coup de pied au visage. **ATS**

Deuxième couac du Parquet

Arrestation musclée ► Le Tribunal fédéral inflige un nouveau désaveu au Ministère public vaudois une année après l'interpellation musclée d'un trentenaire entre Crissier et Ecublens. La police avait faussement présenté cette opération comme une erreur de cible.

Après avoir obtenu fin février la récusation d'un procureur vaudois en dernière instance, le trentenaire remporte une nouvelle manche. Le Tribunal fédéral (TF) annule dans une décision diffusée hier le refus opposé par le Ministère public vaudois à sa demande de récusation de deux inspecteurs de police.

Les juges de Mon-Repos rappellent au Parquet qu'il a un rôle particulier en matière de récusation de policiers et qu'il doit veiller tout particulière-

ment à ce que les droits des personnes concernées soient respectés. Le Ministère public aurait donc dû communiquer au trentenaire les observations que les policiers avaient faites au cours de la procédure.

Comme il ne l'a pas fait, le droit d'être entendu de cet homme, d'origine macédonienne, n'a pas été respecté. Désavoué, le Ministère public vaudois devra revoir sa copie et la décision refusant la récusation des deux inspecteurs, qui enquêtent dans une affaire de stupéfiants contre l'intéressé.

Le bras de fer entre le trentenaire et le Ministère public vaudois n'est de loin pas terminé. L'homme a en effet déposé plainte pénale pour diffamation contre le procureur général Eric Cottier, à la suite de la révélation de ses antécédents. Une démarche qui doit toutefois nécessiter l'aval du bureau du Grand Conseil.

Une autre plainte pour diffamation a également été déposée contre le chef de la communication de la police vaudoise Jean-Christophe Sauterel. En revanche, la plainte contre le procureur en charge du dossier a déjà été écartée par le Conseil d'Etat, a indiqué l'avocat du trentenaire, M^e Fabien Mingard.

A la suite de l'interpellation musclée du trentenaire, les autorités vaudoises s'étaient empêtrées après qu'un journaliste avait été alerté. En accord avec le Ministère public, la police avait sciemment menti aux médias en parlant d'une confusion.

Par la suite, elle avait dévoilé les antécédents du trentenaire, prévenu pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. L'intéressé avait alors appris que son interpellation n'avait pas été une erreur mais qu'il avait fait l'objet d'une écoute téléphonique. **ATS**